

FICHE DE POSTE



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTITULE DU POSTE	Technicien caractérisation des enjeux flore/habitats H/F
CATEGORIE	B (ou équivalent)
STATUT	CDD – Poste sous statut d’agent contractuel de droit public (ouvert aux titulaires de la fonction publique, en disponibilité sur contrat ou détachement sur contrat)
DIRECTION	Direction de l’Environnement – Service Connaissance et suivi du patrimoine naturel
LOCALISATION	Saint-Pierre de La Réunion (siège des TAAF)
DOMAINE(S) D’ACTIVITES	Environnement / Ecologie / Botanique
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l’article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l’archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l’autorité d’un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l’administration du territoire, les TAAF sont également l’organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l’archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d’activités humaines raisonnées et la protection d’un patrimoine naturel d’exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.). La direction de l’environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d’environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l’ensemble des districts des TAAF. La direction de l’environnement se compose d’un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d’un service conservation et restauration des milieux naturels, d’un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l’autorité d’un chef ou d’une cheffe de service) et d’une cellule opérationnelle pour l’action de terrain (sous l’autorité d’une coordinatrice). Le service connaissance et suivi du patrimoine naturel porte un projet qui vise à doter les TAAF d’outils pour la gestion conservatoire des habitats terrestres et de la flore à Kerguelen et dans les Îles Éparses. Ce travail s’inscrit en parallèle de la révision des documents de gestion, notamment le Plan d’action Biodiversité des Îles Éparses (2026) et le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des Terres australes (2027). Un technicien supervisé par la chargée de la connaissance et du suivi de la flore et des habitats terrestres, est recruté pour contribuer aux actions suivantes du projet : • la consolidation et l’adaptation d’une typologie des habitats terrestres pour la gestion de la réserve naturelle à Kerguelen ; • la caractérisation de l’état de conservation et du degré d’invasion des habitats sur un massif pilote (au moins) à Kerguelen ; • la production d’outils au service de la gestion pour les Îles Eparses et de guides techniques flore / habitats à destination des gestionnaires et partenaires.

MISSION(S) ET ACTIVITES	<u>DESCRIPTION DES MISSIONS :</u> 1) <u>Participation à une campagne de terrain à Kerguelen</u> - Préparation de la campagne - Mise en œuvre de cartographie des enjeux de conservation sur un massif pilote à Kerguelen : cartographie des habitats, caractérisation du degré d'invasion selon méthodologie inspirée du projet REMINAT - Appui à la mise en œuvre du protocole de suivi observatoires des habitats - Bancarisation et synthèse cartographie des données - Rédaction d'un rapport de mission 2) <u>Harmonisation des travaux cartographiques et stabilisation d'une typologie d'habitats pour la gestion de la RNN à Kerguelen</u> - Compilation des données de cartographie d'habitats sur SIG - Analyse des relevés phytosociologiques - Organisation de groupes de travail pour la stabilisation de la typologie - Harmonisation et mise en cohérence des travaux cartographiques selon la typologie stabilisée - Produire un support descriptif des habitats terrestres de Kerguelen destiné au gestionnaire 3) <u>Cartographie des habitats des Iles Eparses</u> - Participation à une mission courte dans les Iles Eparses - Appui à la bancarisation des données cartographiques - Appui à la chargée de mission pour la finalisation d'une cartographie de végétation des Iles Eparses - Appui à la rédaction d'un support descriptif des habitats des Iles Eparses
PERSONNEL A ENCADRER	Contribuer à l'encadrement des agents flore des districts sur le volet flore/habitats Contribuer à l'encadrement de stagiaires
SALAIRE	Rémunération selon les règles applicables aux agents contractuels du ministère de l'intérieur, en fonction de l'expérience professionnelle justifiée sur des fonctions de niveau équivalent
SPECIFICITES	Participation une campagne de terrain à Kerguelen de mi-octobre 2026 à fin avril 2027 Participation à une mission dans les Iles Eparses (subordonnée au plan de charge de l'agent et aux possibilités des vecteurs logistiques) Missions soumises à la délivrance préalable d'une attestation d'aptitude médicale et psychologique.
COMPETENCES REQUISES	Au minimum Bac +3 en environnement (écologie, conservation, biologie, sciences de l'environnement, école d'ingénieur agro) – 1 et 3 ans d'expérience professionnelle. SAVOIR FAIRE - Expérience exigée dans le domaine de la botanique - Maîtrise des outils SIG - Attrait pour le terrain en conditions difficiles - Maîtrise des problématiques et enjeux liés aux écosystèmes insulaires - Expérience avérée en cartographie d'habitats/végétation - Maîtrise de la pratique des relevés phytosociologiques, inventaires de végétation, et méthode d'analyses associées - Sens de l'organisation - Expérience préalable en milieu isolé insulaire tropical et/ou montagnard serait un atout certain - Aisance orale et rédactionnelle - Expérience antérieure pour un gestionnaire d'aires protégées appréciée - Attrait pour la valorisation de données au service de la gestion conservatoire - Expérience en hiérarchisation et spatialisation des enjeux de conservation serait un plus

	SAVOIR ETRE - Rigueur - Dynamisme et motivation - Capacité d'adaptation - Flexibilité - Excellentes capacités relationnelles - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Excellente condition physique - Sens des responsabilités et du service public - Culture administrative
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	18 mois (CDD Projet) Prise de poste souhaitée : mi-août 2026
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte sarah.roussel@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines aux adresses suivantes : recrutement.rh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message :

CANDIDATURE_CDD_TECHNICIEN_FLORE_HABITATS_NOM_Prenom

Date limite de candidature : 8 août 2026